

**Travailleurs nationaux ou frontaliers, à qui la préférence ?**

Le 1er juillet 2009, le Parlement traitait le plan de soutien à l'emploi et aux entreprises basé sur des mesures fortes et des actions permettant de soutenir le marché du travail, les entreprises et aider les personnes sans emploi et, à l'issue des débats, acceptait tous les articles à sa grande majorité.

Manifestement, c'était un point positif d'élaborer rapidement le plan de soutien puisque la réalité a rattrapé des ouvriers d'entreprises jurassiennes pour qui ce mois d'été fut pour le moins terni et pour cause. A la veille des vacances, un certain nombre d'employés se sont vus remettre leur lettre de licenciement après de bons et loyaux services durant plusieurs années, licenciements motivés par les chutes de commandes et le fléau nommé crise.

Outre les différents soutiens, des mesures devaient être entreprises en faveur des travailleurs jurassiens. Dans leur développement tant le Gouvernement que bon nombre de députés semblaient y être très sensibles. Mais dans les faits qu'en est-il ?

On apprend que des entreprises licencient les ouvriers nationaux et préservent les emplois des frontaliers pour des raisons bien évidemment financières tout en sachant que les tâches dévolues à ces derniers correspondraient également aux attentes des Suisses. En usine où justement les emplois des frontaliers ont été épargnés, les ouvriers devaient, à la rentrée, effectuer des heures supplémentaires, d'où notre questionnement !

Des démarches ont-elles été effectuées auprès des entreprises jurassiennes pour les sensibiliser et évaluer les licenciements touchant les ouvriers résidant dans le Canton ?

Peut-on nous indiquer la proportion des licenciements de frontaliers par rapport aux travailleurs jurassiens ces derniers mois ?

Le Gouvernement va-t-il réagir face à cette situation et quelle attitude politique entend-il adopter ?

Delémont, le 23 septembre 2009

Pour le Groupe PDC – JDC :  
Sabine Lachat

A collection of handwritten signatures in black ink, including names like 'Fritz', 'Smill', 'Roulet', 'Maret', 'A.B.', and others, arranged in several rows.